

L'Antenne fiscale ouvrira ses portes du lundi 13 février au jeudi 15 juin 2023

Conditions à remplir

Pour pouvoir bénéficier du soutien de l'antenne fiscale communale, vous devez correspondre aux critères suivants:

- être domicilié-e sur la commune de Meyrin ou de Satigny;
- avoir un revenu brut annuel inférieur à:
 - CHF 43'000.-- pour une personne seule;
 - CHF 50'500.-- pour un couple;
 - CHF +6'100.-- pour chaque enfant à charge
- ne pas dépasser CHF 50'000.-- de fortune;
- ne pas avoir un statut d'indépendant-e;
- ne pas dépendre entièrement de l'Hospice général.

Prestations fournies

En plus de l'aide apportée pour remplir la déclaration d'impôt, l'Antenne fiscale peut également soutenir les habitant-e-s de Meyrin et Satigny dans leurs demandes de:

- modification des acomptes provisionnels;
- arrangement de paiement;
- contrôle des bordereaux de taxation et de demande éventuelle de rectification;
- remise d'impôts;
- rectification d'impôts à la source;
- récupération d'impôts à la source.

Informations pratiques

Adresse: Gilbert centre
Rue de la Prulay 2bis
1217 Meyrin
Tél. 022 782 44 80
antenne.fiscale@meyrin.ch

Dès le lundi 13 février 2023, les prises de rendez-vous se feront par téléphone ou sur place, du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Seules les personnes qui pourront fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de leur déclaration se verront attribuer un rendez-vous de remplissage. Veuillez vous référer, selon votre situation, à la liste des documents à apporter au verso.

Dès le lundi 3 avril 2023, l'antenne fiscale sera ouverte le matin uniquement du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30.

Cette année, l'antenne fiscale sera fermée pour les **vacances de Pâques** du 7 au 23 avril 2023.

Adresse utile

Administration fiscale cantonale
Hôtel des finances
26, rue du Stand
1211 Genève 3
Tél. 022 327 70 00
de 9h00 à 16h00 (guide vocal)

Documents à apporter, année fiscale 2022	Personnes en activité	Rentiers AVS-LPP-SPC AI-LPP-SPC	Personnes sans emploi
Courrier reçu par l'AFC avec identifiants	✓	✓	✓
Attestation de revenus (salaire, gain intermédiaires, autres...)	✓		✓
Attestation caisse de chômage			✓
Attestation SPC		✓	
Attestation des prestations complémentaires famille	✓	✓	✓
Attestation de rentes AVS-AI en Suisse ou à l'étranger		✓	
Attestation des rentes LPP en Suisse ou à l'étranger		✓	
Attestation de subsides d'assurance-maladie 2022	✓	✓	✓
Attestation d'allocations familiales perçues	✓	✓	✓
Attestation d'allocations de logement	✓	✓	✓
Attestation de bourses d'études/autres	✓	✓	✓
Attestation des pensions alimentaires reçues/payées	✓	✓	✓
Attestation de l'assurance perte de gain	✓		✓
Justificatifs des intérêts de dettes	✓	✓	✓
Attestation carte(s) de crédit	✓	✓	✓
Biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger	✓	✓	✓
Justificatifs frais médicaux (lunettes, dentistes, diabète par ex.)	✓	✓	✓
Récapitulatif des primes maladie et complémentaires payées en 2022 ainsi que le décompte annuel des prestations (à demander à votre caisse d'assurance maladie)	✓	✓	✓
Attestation(s) bancaire(s)/postale(s)	✓	✓	✓
Titres / Actions / Obligations	✓	✓	✓
Attestation 3 ^e pilier A	✓	✓	✓
Attestation 3 ^e pilier B (assurance Vie) avec la valeur de rachat	✓	✓	✓
Frais de garde des enfants (crèche, garderie, etc.)	✓		✓
Dons/Gains de loterie, etc.	✓	✓	✓
Attestation parascolaire (GIAP)	✓		✓